

Canadian Canola Growers Association

Mémoire au Comité permanent de l'industrie,
des sciences et de la technologie

Reprise économique après la COVID-19

Le 6 mai 2021

La Canadian Canola Growers Association (CCGA) est reconnaissante de la possibilité de participer à l'étude du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie sur la reprise économique après la COVID-19.

La Canadian Canola Growers Association (CCGA) représente 43 000 producteurs de canola de l'Ontario à la Colombie-Britannique sur des questions, des politiques et des programmes nationaux et internationaux qui ont une incidence sur la réussite de leurs exploitations. Elle est également une administratrice officielle du Programme de paiements anticipés du gouvernement fédéral.

Mis au point au Canada, le canola symbolise la science et l'innovation canadiennes et demeure une culture vitale pour la plupart des exploitations céréalières. De nos jours, il s'agit de la culture la plus semée au Canada et de la plus importante source de recettes monétaires agricoles, les revenus des agriculteurs s'étant élevés à plus de 10,2 milliards de dollars en 2020. Annuellement, le secteur du canola génère 29,9 milliards de dollars à l'économie canadienne et fournit plus de 207 000 emplois canadiens à temps plein. À l'origine de son succès : les exportations; plus de 90 % de tout le canola cultivé au Canada est en effet exporté sous forme de semences, d'huile ou de tourteau. Les exportations de canola ont été évaluées, en 2020, à 11,9 milliards de dollars.

Le gouvernement a reconnu l'importante contribution du secteur agroalimentaire à l'économie canadienne et a établi pour lui un objectif ambitieux, fixant une cible de 75 milliards de dollars pour les exportations agricoles et alimentaires d'ici 2025. Le secteur du canola est prêt à contribuer à cet objectif, avec son propre objectif ambitieux de porter la production de canola à 26 millions de tonnes métriques d'ici 2025. Si cet objectif est atteint, les ventes à l'exportation pourraient augmenter de 4,5 milliards de dollars par an. Le rapport du Conseil sur la stratégie industrielle de 2020 a réitéré le potentiel de l'agriculture, recommandant au Canada de tirer parti de son avantage agroalimentaire pour alimenter la planète.

L'industrie du canola canadienne a également fixé des cibles de durabilité audacieuses pour 2025 en vue d'améliorer son efficacité énergétique et des terres, de séquestrer plus de carbone, d'améliorer la santé des sols et de l'eau, et de protéger la biodiversité. Ces cibles comprennent la réduction de la consommation de carburant par boisseau de 18 %, de réduire la quantité de terres requises pour produire une tonne de canola de 40 %, de séquestrer cinq millions de tonnes supplémentaires d'émissions de gaz à effet de serre dans les sols canadiens chaque année et d'utiliser les pratiques de gérance des nutriments 4B sur 90 % de la superficie de canola.

Pour permettre aux agriculteurs de contribuer pleinement à l'atteinte de cette cible ambitieuse pour 2025 et de soutenir la relance de l'économie du Canada, le gouvernement doit avoir recours aux possibilités qui favorisent la croissance dans le secteur. Les recommandations suivantes sont des mesures qui, advenant leur application, peuvent contribuer à renforcer la contribution des producteurs de canola à la reprise économique du Canada.

L'environnement

Recommandation : *Favoriser la croissance de l'industrie des biocarburants au Canada en favorisant le recours aux matières premières canadiennes par l'intermédiaire d'un processus de conformité simplifié dans le Règlement sur les combustibles propres.*

Le canola canadien est utilisé à titre de matières premières de grande qualité entrant dans la composition du biodiésel au Canada, aux États-Unis et au sein de l'Union européenne. Le projet de *Règlement sur les combustibles propres* (RCP) récemment publié par le gouvernement a le potentiel d'accroître la demande nationale relative au canola canadien, ce qui créera ainsi un nouveau marché considérable et réduira notre dépendance à l'égard des exportations, tout en contribuant à l'atteinte des cibles de réduction des gaz à effet de serre du Canada. Le biocarburant à base de canola produit jusqu'à 90 % moins d'émissions de gaz à effet de serre que les combustibles fossiles. L'exigence relative au contenu de base de 2 % prévue dans le RCP appuiera aussi la demande nationale et encouragera l'investissement dans la transformation à domicile.

Pour que le canola canadien soit utilisé à son plein potentiel dans le RCP, les exigences en matière de conformité concernant la vérification et la certification des matières premières destinées aux biocarburants récoltés à l'échelle nationale (comme le canola) devraient être simplifiées, être axées sur les données et reconnaître les pratiques d'utilisation des terres durables des agriculteurs canadiens ainsi que le système de manutention en vrac qu'est la chaîne d'approvisionnement du canola, sans avoir besoin d'obtenir des documents et des rapports des fermes individuelles. L'avantage de la faible teneur en carbone du canola doit être également pris en compte dans le modèle de l'analyse du cycle de vie du RCP. Un processus de conformité plus simplifié peut favoriser une plus grande participation et, en fin de compte, mieux contribuer à la réduction des émissions de GES et à la génération d'une activité économique.

Commerce

Recommandation : *Accorder la priorité au regain d'un accès complet à la Chine pour les semences de canola canadiennes.*

Un des principaux marchés du canola canadien pose toujours des défis : la Chine. Une approche pangouvernementale est requise afin de rétablir un accès complet à la Chine. D'importantes restrictions au marché freinent la compétitivité et le potentiel de croissance de notre industrie. La Chine est le plus important importateur d'oléagineux dans le monde et, étant donné que sa demande devrait continuer de croître, notre industrie du canola doit regagner un plein accès au marché. En 2020, les achats de semences de canola de la Chine ont représenté environ la moitié de ceux en 2018, l'année précédant l'adoption des restrictions. Nous sommes conscients de la complexité des relations entre le Canada et la Chine, mais ne pas pouvoir effectuer de ventes dans le plus important marché d'oléagineux du monde n'est tout simplement pas une option pour notre industrie. Des relations commerciales stables entre le Canada et la Chine sont un élément clé de la compétitivité à long terme de l'agriculture canadienne.

Recommandation : *Continuer à défendre le commerce libre et reposant sur des règles dans les engagements bilatéraux et multilatéraux ainsi que par l'intermédiaire de la modernisation de l'Organisation mondiale du commerce.*

Avant toute chose, le Canada doit être un défenseur du commerce libre et reposant sur des règles. En tant que l'un des plus importants producteurs et exportateurs agricoles du monde, le commerce ouvert et reposant sur des règles est essentiel à l'agriculture canadienne, et ce, à l'échelle multilatérale et bilatérale. Le commerce du canola prospère grâce à la prévisibilité et à la certitude qui en découlent, et les obstacles à l'accès au marché ne font qu'accroître le risque et freinent notre compétitivité.

Avant la pandémie, nos systèmes d'échanges commerciaux et les cadres habilitants en matière de santé des végétaux et de salubrité des aliments étaient déjà mis à l'épreuve. Aujourd'hui, l'industrie du canola est confrontée à une gamme de problèmes liés à l'accès au marché, y compris des restrictions relatives à la vente de canola à la Chine; des obstacles liés à l'accès à des technologies de protection des cultures importantes; des exigences sanitaires et phytosanitaires non fondées sur la science; des difficultés à faire reconnaître nos pratiques de production durables. Nous nous inquiétons du maintien du protectionnisme mondial, alors que les pays cherchent à se remettre de la pandémie et qu'ils prennent des mesures afin de consolider leurs économies nationales. Selon le réseau Global Trade Alert, les mesures de politique commerciale étaient 147 % plus élevées que la moyenne de 2015-2017. Seulement 27 % de ces mesures facilitaient les échanges commerciaux.

Nous sommes très reconnaissants au gouvernement du rôle de chef de file qu'il joue depuis le début de la pandémie, notamment en faisant la promotion de l'importance des échanges commerciaux pour la santé humaine et la salubrité des aliments, en évitant les mesures qui faussent les échanges commerciaux et en s'efforçant d'apporter des améliorations aux mesures disciplinaires de l'OMC par l'intermédiaire du groupe d'Ottawa. Au fur et à mesure que le monde se remettra de la pandémie, il sera encore plus important que l'OMC fonctionne et que les règles commerciales soient rigoureuses. Notre système d'échanges commerciaux multilatéral devrait se trouver au cœur de notre reprise économique, car il offre un outil de politique commerciale inclusif permettant de prévenir les politiques protectionnistes et d'assurer un cadre habilitant qui favorise la croissance des exportations canadiennes.

En outre, le Canada a négocié des accords de libre-échange (ALE) avec les deux tiers des pays de l'économie mondiale, y compris les grands marchés du canola. Pour favoriser la croissance et la diversification de nos exportations, le Canada devrait chercher à conclure de nouveaux accords en Asie-Pacifique, tout en tirant parti des accords actuels.

En septembre 2020, nous avons souligné le troisième anniversaire de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE). L'industrie du canola doit être témoin d'un fort leadership politique pour relever les multiples défis qui l'attendent. Malgré trois années de réunions, différents obstacles liés à l'accès au marché subsistent, ce qui complique l'accès et soulève des questions concernant la fiabilité à long terme du marché.

Recommandation : *Créer un poste de responsable de la mise en œuvre des accords commerciaux à Affaires mondiales Canada afin de renforcer la capacité du Canada de surveiller et de mobiliser les ressources qui serviront à mettre en œuvre les accords commerciaux et à en tirer pleinement parti pour l'agriculture canadienne.*

C'est une chose de signer un accord, c'est une autre de veiller à ce qu'il soit mis en œuvre comme prévu et à ce que l'esprit des résultats négociés soit respecté. Pour tirer pleinement parti des accords de libre-échange actuels, l'industrie du canola appuie la création d'un poste de responsable de la mise en œuvre des accords commerciaux à Affaires mondiales Canada afin de renforcer la capacité du gouvernement de surveiller et de mobiliser les ressources qui serviront à mettre pleinement en œuvre les accords commerciaux. Il est possible de générer de meilleurs résultats, mais nous devons nous concentrer sur ce qui se passe après la signature des accords. À titre d'exemple, l'UE a créé un poste similaire en juillet 2020, et les États-Unis (É.-U.) possèdent une capacité similaire.

Recommandation : *Créer un Bureau de la diversification asiatique ayant la capacité et le mandat de prévenir et de résoudre de manière proactive les problèmes liés à l'accès aux marchés en Asie.*

Pour favoriser la croissance et la diversification de nos exportations, une capacité commerciale additionnelle est requise afin de prévenir et de résoudre de manière proactive les problèmes liés à l'accès aux marchés. L'industrie du canola demande au gouvernement du Canada de créer un Bureau de la diversification asiatique ayant la capacité et le mandat de prévenir et de résoudre de manière proactive les problèmes liés à l'accès aux marchés en Asie. Soixante pour cent de la population mondiale vit en Asie, et la croissance du revenu disponible ainsi que l'évolution des besoins alimentaires font du Canada une option attrayante offrant des possibilités en matière de semences, d'huile et de tourteau.

Malheureusement, nos exportateurs sont confrontés à plusieurs défis liés à l'accès aux marchés et à des exigences souvent opaques qui évoluent rapidement et qui créent un risque important en matière d'exportation. Pour répondre à ces exigences, le Bureau devrait se composer de spécialistes techniques, réglementaires et stratégiques en matière d'agriculture qui travailleraient de concert avec l'industrie afin de maintenir un contact régulier avec les décideurs et les organismes de réglementation dans les marchés asiatiques. Ce réseau permettrait de mieux s'assurer que le Canada reste à l'affût des nouvelles tendances et d'établir les contacts professionnels nécessaires pour faciliter les communications et la résolution de problèmes. De plus, avec des interactions plus fréquentes dans la région ainsi qu'avec une expertise technique fondée sur la science, le Bureau pourrait assurer un meilleur respect des normes et des règlements internationaux.

Accès à l'innovation

Recommandation : *Créer un cadre de réglementation habilitant pour l'innovation en matière de sélection végétale.*

Soutenir les avancées dans les nouvelles techniques de sélection végétale est un élément important afin de favoriser la croissance du secteur agricole du Canada, tel qu'il est indiqué dans le rapport de 2018 des Tables de stratégies économiques, la mise à jour économique de l'automne 2018 et la Feuille de route pour l'examen réglementaire dans le secteur de l'agroalimentaire et l'aquaculture du Conseil du Trésor de 2019. L'innovation en matière de sélection végétale a le potentiel de créer de nouvelles et meilleures variétés pour les agriculteurs, les consommateurs et l'environnement. Pour veiller à ce que la recherche et le développement demeurent au Canada ainsi que pour maintenir la compétitivité des agriculteurs, un système de réglementation habilitant est requis. Par conséquent, nous nous réjouissons des consultations actuellement menées sur les nouvelles orientations proposées au règlement sur les aliments nouveaux, qui reposent sur la sélection végétale, et nous encourageons la poursuite du dialogue entre l'industrie et Agriculture et Agroalimentaire Canada, Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin de simplifier et d'améliorer la réglementation sur les végétaux à caractère nouveau.

Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire

Recommandation : *Financement adéquat pour un programme pancanadien de surveillance de l'eau relevant de l'ARLA.*

Pour remplir son mandat d'agence de réglementation à vocation scientifique, l'ARLA a besoin de données cohérentes, fiables, solides et impartiales. En l'absence de financement gouvernemental pour un programme pancanadien de surveillance de l'eau relevant de sa compétence, l'Agence sera contrainte de s'appuyer sur une modélisation de plus en plus conservatrice pour prendre ses décisions réglementaires en ce qui concerne les produits chimiques homologués pour un usage au Canada. Cette approche à l'égard des examens réglementaires menacera la compétitivité des industries comme l'agriculture et fera ainsi perdre des milliards de dollars à notre économie en raison de la perte de bénéfices et d'emplois. Cela pourrait faire en sorte que le Canada soit perçu comme un pays où l'incertitude réglementaire s'accroît, ce qui dissuaderait des détenteurs d'homologation d'y commercialiser des produits chimiques. Le financement demandé par l'ARLA pour ce programme garantira que l'Agence dispose des ressources appropriées pour l'aider à remplir son mandat d'agence de réglementation à vocation scientifique.

Examen de la Commission canadienne des grains

Recommandation : *Terminer l'examen de la Commission canadienne des grains et moderniser la Loi sur les grains pour veiller à ce que le système canadien d'assurance de la qualité des grains s'harmonise avec l'environnement moderne de commerce des grains.*

Plus de 35 ans se sont écoulés depuis la refonte de la *Loi sur les grains du Canada* et l'examen complet des activités de la Commission canadienne des grains (CCG). Le secteur des grains a considérablement évolué, et il est largement reconnu que des changements s'imposent pour maintenir le système d'assurance de la qualité des grains et pour mieux harmoniser la CCG avec les besoins du secteur. La CCG joue un rôle essentiel pour assurer la qualité des grains canadiens tout en offrant aux producteurs une série d'importantes mesures de protection. L'examen et les modifications législatives sont l'occasion de définir la norme d'excellence en matière d'assurance de la qualité des grains, d'améliorer les mesures de protection des producteurs et de créer un cadre réglementaire réactif et souple adapté à l'environnement commercial moderne dans un monde post-COVID-19.

Services à large bande dans les collectivités rurales

Recommandation : *Accélérer les efforts en vue de fournir un service Internet accessible, abordable et fiable et une couverture mobile dans les collectivités rurales et éloignées.*

La CCGA appuie l'engagement continu présenté dans l'Énoncé économique de l'automne et le Budget 2021 de fournir un accès universel à Internet haute vitesse et d'améliorer la connectivité mobile au Canada, notamment dans les collectivités rurales et éloignées. Plus que jamais, les agriculteurs dépendent aujourd'hui de services de télécommunications fiables pour la réussite et le fonctionnement efficace de leurs exploitations. Ces services sont utilisés pour exploiter des technologies agricoles de précision pendant la saison de croissance, entretenir l'équipement agricole pour la récolte, mettre en marché les cultures, gérer la logistique du transport pour expédier le produit aux fins de transformation et, éventuellement, d'exportation, et plus important encore, accéder aux services d'urgence, au besoin.

Selon le Fonds pour la large bande du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), seulement 45,6 % des ménages des collectivités rurales ont accès à une couverture à large bande de 50/10 Mb/s, la référence du gouvernement pour l'accès universel à Internet,

et la technologie LTE mobile n'est pas encore équivalente dans tout le Canada¹. Il est donc impératif que le gouvernement donne suite à son engagement en accélérant l'accès universel à Internet et à la couverture mobile pour les collectivités rurales et en garantissant la mise en place d'options concurrentielles et abordables pour ces régions. Une couverture Internet et mobile fiable et abordable jouera un rôle important dans la gestion des opérations modernes des exploitations céréalières et dans l'adoption de nouvelles technologies, qui seront essentielles à la capacité des agriculteurs de demeurer concurrentiel et durable dans le marché mondial à la reprise économique après la pandémie de COVID-19.

Transports

Recommandation : *Prendre de nouveaux engagements à long terme pour améliorer les infrastructures dans le Corridor de l'Ouest qui dessert les ports de l'Ouest.*

Compte tenu de notre dépendance à l'égard des exportations, il est essentiel d'acheminer les produits vers un point d'exportation au Canada. Nous reconnaissons l'engagement du gouvernement à améliorer les infrastructures, y compris dans le Budget 2021 et dans la série de projets du Fonds national des corridors commerciaux financés en 2019 dans le port de Vancouver. Un financement considérable doit être affecté à la modernisation des corridors de transport afin qu'ils puissent traiter non seulement les marchandises d'aujourd'hui, mais aussi les volumes accrus de demain, tandis que le Canada s'efforce de diversifier ses flux commerciaux. Nous recommandons au gouvernement fédéral de prendre de nouveaux engagements à long terme à l'égard de l'amélioration des infrastructures, ce qui contribuera à faciliter les exportations, en particulier par l'intermédiaire du Corridor de l'Ouest pour approvisionner les marchés asiatiques en croissance. Les investissements dans les infrastructures sont essentiels pour assurer la compétitivité du Canada. L'industrie céréalière canadienne a déjà effectué des investissements importants dans la capacité de la chaîne d'approvisionnement pour répondre à cette demande croissante; il est essentiel que les investissements dans les infrastructures ferroviaires, routières et des ponts se poursuivent.

Nous vous remercions de nous avoir offert la possibilité de présenter des observations dans le cadre l'étude du Comité sur la reprise économique après la COVID-19. Les producteurs de canola canadiens sont prêts à contribuer à la croissance d'un Canada plus écologique, plus concurrentiel et résilient.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.



Dave Carey
Vice-président, Relations avec le gouvernement
et l'industrie
Canadian Canola Growers Association

¹ Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, *Fonds pour la large bande : Comblent le fossé numérique au Canada*. Consulté le 5 mai 2021 : <https://crtc.gc.ca/fra/internet/internet.htm>.

c. c. : Gayle McLaughlin, gestionnaire, Relations avec le gouvernement et l'industrie, Canadian Canola Growers Association